

Texte de Wanderer tiré du site
web "Mouvances Libres"

Imprimé depuis le site web
www.theoriesdelafete.club

Free Party et Répression : en Ile-de- France de 2012 à 2016

Edito

Cela faisait quelques temps que nous comptions éditer en ligne cet article paru dans le quatrième et dernier magazine de Mouvements Libres. Ce dossier statistique traite sur la répression des forces de l'ordre envers les organisateurs et le public qui composent le mouvement free party. Il nous a paru d'autant plus judicieux et cohérent de le mettre en ligne dès maintenant, à l'heure où les saisies

s'enchaînent depuis début d'année 2017.

On dénombre déjà un total de 9 saisies en seulement 14 week-ends, soit presque 2 saisies par mois. La dernière remonte tout juste à l'after qui a suivi la manifestive de Paris, où les gendarmes sont repartis avec très peu de matériel, suite aux négociations avec les organisateurs. Cette nouvelle année promet encore un bras de fer certain contre l'Etat et ses fidèles sbires bleus, surtout en cette période de campagne présidentielle.

Données et législation

Durant quatre années passées à écumer les rassemblements du mouvement free party en région Île-de-France, nous avons répertorié dans une base de données et sur une carte interactive, la localisation de chacun de ces événements. En y ajoutant des détails tels que la date, le(s) sound system(s), le nombre de participants, le nombre de kilowatts (kW), ou encore le type de spot utilisé. Et nous avons surtout soigneusement noté la manière dont interviennent les forces de l'ordre sur ce type d'événements.

Nous avons alors proposé à Mouvements Libres de monter un dossier statistique et explicatif sur la répression en Île-de-France, grâce aux chiffres que



de siècle, et qui ne s'arrêtera pas face à la répression actuelle de ses détracteurs et de ce manque d'ouverture d'esprit.



nous avons obtenus. Afin d'en savoir un peu plus sur la réalité des faits et mettre en avant la répression que subissent les acteurs de ce mouvement.

Nous avons pu assister à un ensemble de 120 événements, recensés du 01/01/12 au 01/01/16. Étés comme hivers, en parcourant de nombreux kilomètres à pied ou en convois de 150 voitures. À travers les champs, les forêts, ou contre la tôle des hangars désaffectés, mais aussi dans les squats banlieusards et dans la street pour les manifestives. A la fois en tant que public, mais aussi organisateur et DJ, nous avons pu explorer et vivre des instants uniques et propres à ce mouvement. Il va de soit que, ce nombre de 120 événements, n'est pas significatif du chiffre réel de l'ampleur du mouvement free en dans la région Île-de-France. Cependant les pourcentages et les analyses statistiques qui suivront, vont permettent de se rendre compte d'une certaine réalité effective le terrain.

Données : - 4 ans : du 01 janvier 2012 au 01 janvier 2016 - 120 évènements - 14 départements : Île-de-France + limitrophes - Une cinquantaine de sound systems - Des centaines de kW pour des milliers de teufeurs

Côté législation, un seul texte légal encadre les free parties. C'est l'amendement Mariani (2001), qui oblige à déclarer en préfecture les "rassemblements

exclusivement festifs à caractère musical, organisés par des personnes privées, dans des lieux qui ne sont pas au préalable aménagés à cette fin” (Légifrance, Code de la sécurité intérieure – Article R211-2), sous condition de répondre à un ensemble de caractéristiques (exposées ci-contre). Nous tenons à noter que nous préférons garder anonyme les noms des nombreux sound systems présents dans notre étude, par soucis de confidentialité et de sécurité.

Article 211-2 : - 1° Ils donnent lieu à la diffusion de musique amplifiée ; - 2° Le nombre prévisible des personnes présentes sur leurs lieux dépasse 500 ; - 3° Leur annonce est prévue par voie de presse, affichage, diffusion de tracts ou par tout moyen de communication ou de télécommunication ; - 4° Ils sont susceptibles de présenter des risques pour la sécurité des participants, en raison de l’absence d’aménagement ou de la configuration des lieux.

Différents types d'événements proposés, dans de nombreux espaces

70,0% de ces rassemblements sont des free parties au sens propre du terme, comptant une seule façade (pouvant être composée de plusieurs sound systems). 19,2% sont des multisons, composés de plusieurs

À l’heure où nous bouclons ces lignes, la 23e édition du teknival du 1er mai vient de se dérouler. Alors qu’il était organisé en accord avec les forces de l’ordre depuis 2003 lorsque Sarkozy était Ministre de l’Intérieur, ce rassemblement annuel est enfin redevenu illégal : “Il n’y aura pas de négociations sur le lieu où la légalité de la manifestation. La seule chose sur laquelle nous voulons bien discuter avec les autorités, c’est de nos revendications et les délais dans lesquels elles seront satisfaites !” pouvions nous lire sur la charte d’engagement des sound systems quelques mois avant l’événement.

Résultats des courses, le Frenchtek23 aura réuni entre 15.000 et 30.000 participants (selons les médias et les organisateurs) et aura réussi son pari de redevenir illégal. Près de 150 sound systems pour une quarantaine de façades, se sont établis sur un terrain privé (sans accord) au carrefour d’une départementale dans le Loir-et-Cher, région Centre. Un bilan sanitaire et écologique réduit, aucun blessé grave et un site rendu propre par les organisateurs et le public, qui prouve une autogestion garantie. Et bien sûr le plus important, aucune saisie n’a été effectuée, permettant d’espérer un meilleur futur pour la Free Party.

L’unité fait la force. Le mouvement Free Party est partout, et s’adapte à toutes les situations. Une avalanche de basses qui dure depuis près d’un quart

qu'à ce mouvement de rester indépendant, libre et autonome, en dehors des chaînes de la société de consommation d'aujourd'hui.

Comment une culture à part entière, peut-elle encore être si peu considérée à l'échelle nationale ? Depuis plus de 20 ans l'état ne fait que se resserrer autour de ses acteurs. Selon chaque préfecture, chaque événement, les sanctions peuvent lourdement diverger. Il est compliqué d'entrevoir une cohésion nationale concernant la juridiction et l'encadrement des free parties. L'été dernier, même des festivals à caractère technoïde, ayant obtenus des autorisations en préfecture se sont vu annulés manu-militari le jour-J. Les semblants de communication, de circulaire et de promesses d'augmentation du seuil de participant à 1500 n'aboutissent nulle part.

Plus les jours avancent, plus l'identité du mouvement, à travers sa musique et ses pratiques, est mis à mal. Entre la société de masse qui s'accaparent la Techno façon mainstream, la met dans des vitrines, et se fait du blé au dépend de l'underground. Et le gouvernement qui est de plus en plus dans un objectif de nuire à la culture, nous avons du mal à apercevoir comment la Free Party, qui est rattachée au ministère de l'Intérieur, et non à celui de la Culture ou à celui de la Jeunesse et des Sports, puisse un jour gagner gain de cause face à cette oppression et cette répression perpétuelle.

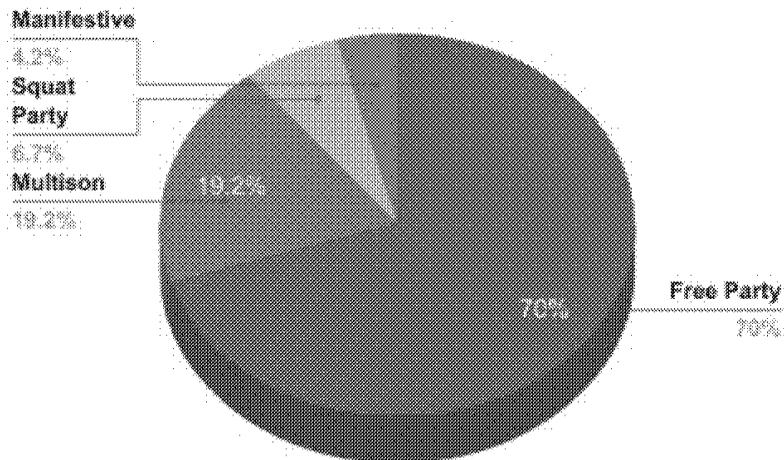
façades (5 en moyenne), avec un maximum de 19 façades pour le multison Insouzik 2015. Parmi ces multisons, 9,6% sont des double façades, souvent organisés d'un accord commun entre les sound systems, pour proposer deux scènes différentes (Acid / Tribe / Hardtek / Hardcore vs Techno / Electro / Psytrance en tout genre par exemple). Pendant l'hiver, 6,6% des soirées sont proposées dans des squats ou des lieux associatifs, parfois payantes (de 2 à 5 euro), mais qui conservent toutefois l'esprit underground et libre du mouvement Free Party.

Annuellement à Paris, se tient la Free Parade (sauf en 2014). C'est une manifestation sonore, dites manifestive, composée de plusieurs chars sound-systems, autorisée par la mairie, permettant de faire partager notre passion et la musique Techno, et montrer notre mécontentement envers la répression actuelle. En février 2015 s'est déroulé le Rassemblement National pour la Fête Libre, dans l'objectif de défendre notre culture dans un esprit festif, ainsi que faire valoir notre parole et nos droits, comme augmenter le seuil de 500 à 1500 participants pour un événement sans autorisation préfectorale préalable. Cette manifestive s'est déroulée le même jour dans 42 villes de France.

20

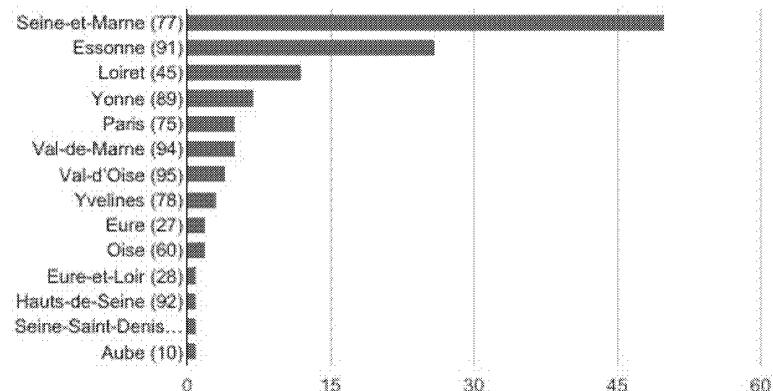
5

Types d'événements



Ces soi-disant “fêtes sauvages” ont lieu dans de nombreux espaces quasiment toujours différents. C’est un des côtés spécial du mouvement, ne connaître le lieu de la teuf qu’au dernier moment et ne jamais savoir sur quel spot on va tomber ! Même si certains terrains sont souvent réutilisés plusieurs fois, à quelques mois ou années d’intervalle. On s’aperçoit que 58,2% des free parties ont lieu dans des jachères ou dans des clairières. Pour beaucoup c’est un moyen d’être en communion avec la nature, de faire la fête en extérieur librement, mais aussi

Fréquentation département IDF et limitrophes



Conclusions et vision nationale

Il est fascinant de se rendre compte à travers ce travail de terrain et ces interprétations de données, à quel point le mouvement Free Party est large, éclectique à souhait et composé d’un métissage culturel impressionnant ! Que ce soit pour la diversité du public, les différentes soirées proposées par les sound systems, ou encore les nombreux styles électroniques représentés, mais aussi par la volonté

le multison Insouzik de 2013, où les gendarmes ont saisis à 19h alors qu'il n'y avait plus que les organisateurs, les 2000 participants étaient déjà rentrés chez eux...).

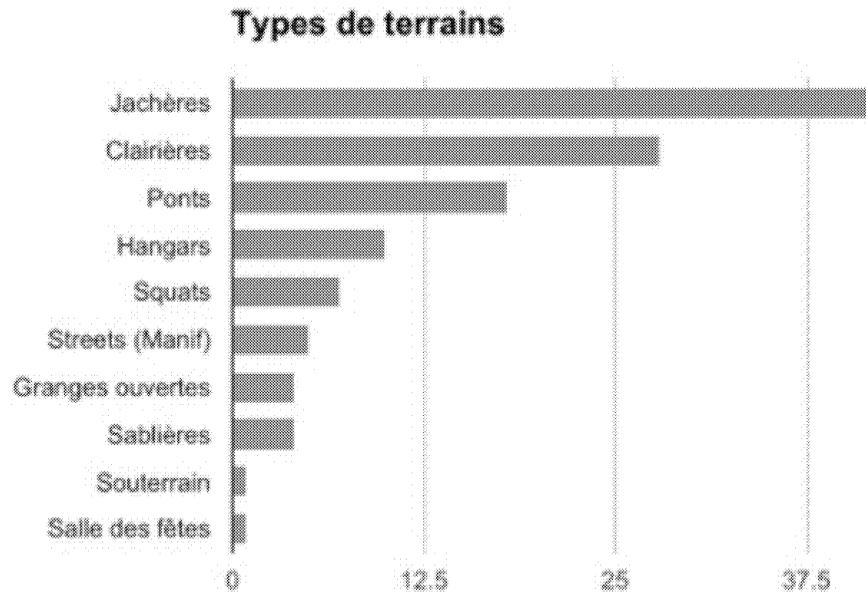
Sur le moment, peu importe la loi, il est difficile d'éviter une saisie dans ces conditions. Mais une fois passé devant le tribunal, les sanctions peuvent diverger : dans le pire des cas, saisie définitive et destruction du matériel (souvent en cas d'incident grave durant la soirée), et dans le meilleur, restitution du matériel suite d'un vice de procédure ou d'une composition pénale... qui se solde toutefois par des amendes salées et de stages civiques pour apprendre à ne plus mettre la musique trop forte. Une association, nommée FreeForm, aide et soutient juridiquement les sound systems saisis, en les informant et leur fournissant si nécessaire un avocat. Elle est soutenue par le Fond Expérimental pour la Jeunesse qui finance leurs actions. Une série de fiches explicatives est disponible sur leur site internet : freeform.fr

d'être en recul et caché de la société de consommation. Un levé de soleil en pleine forêt, vue sur la façade et son peuple qui danse, ça n'a pas de prix.

En hiver ou par mauvais temps, beaucoup de soirées, dites "couvertes", sont proposées dans des granges ouvertes ou bien sous des ponts d'autoroutes qui traversent nos belles forêts domaniales. Et par le plus grand des blizzards, de courageux sound systems envahissent de gigantesques hangars désaffectés, pouvant accueillir plusieurs façades. Des terrains appartenant anciennement à l'Armée française sont parfois exploités. Cette période est un bon compromis pour le teufeur-urbexeur averti...!

18

7



après 2 ou 3 week-ends de suite à “squatter” son cher département. La Seine-et-Marne est en tête des positions avec 41,6% des teufs à son actif et cumule 3 saisies. Suivie de près par l’Essonne avec 21,6% de teufs et 2 saisies.

Rarement, dans 5,0% des cas, des propriétaires donnent leur autorisation pour utiliser leur terrain le temps d’un week-end. Mais cela n’empêche pas les autorités d’agir comme bon leur semble. 2 des 9 saisies recensées ont eu lieu avec accord du propriétaire, et 1 événement s’est vu soldé d’une amende pour tapage nocturne après plainte du maire. Aucune zone n’est à préconiser. le risque de se faire confisquer sa sono est à considérer à chaque fois qu’un sound system organise une soirée. Le manque de connaissances sur le mouvement, et le manque de cohésion nationale dans le domaine juridique rendent les interventions des bleus aléatoires. C’est la roulette russe tous les week-ends.

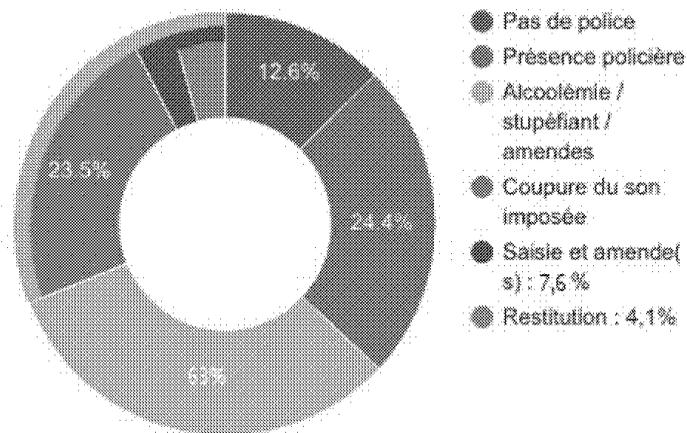
Un nombre de participants variable... selon le nombre de kiloWatts

On peut s’apercevoir que 3/4 des soirées (74,1%) sont en dessous du seuil de 500 personnes imposé par l’amendement Mariani. Mais cela n’empêche pas

On peut se demander pourquoi des restitutions de matériel ont lieu ? C’est dans ce cas, que l’on peut entendre le terme de “saisie illégale”. Souvent les gendarmes, saisissent sans avoir de raisons valables, ou lorsque le maire porte plainte pour “agression sonore”, comme cela s’est déroulé deux fois récemment dans le 91. Les saisies s’effectuent fréquemment lorsqu’il reste peu de personnes sur le spot, afin de ne pas rencontrer de résistance (comme

gênant sur la voie publique”, d’une jolie somme de 135€ et de 1 à 3 points en moins sur le permis.

Répression policière : présence globale 87,4%

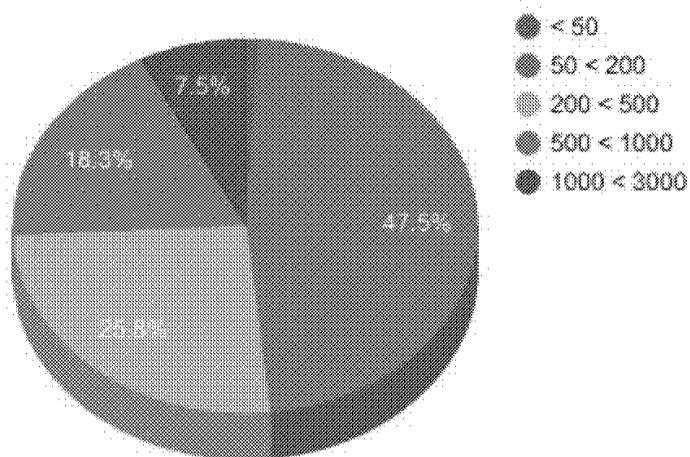


Grâce à nos chiffres, nous obtenons un total significatif de 7,6% de saisies de matériel (9/120). Et qui une 1 fois sur 2 se solde heureusement, après jugement par une restitution, ce qui peut parfois prendre de longs mois, voire plusieurs années si le sound system décide de faire appel suite à une décision négative du parquet. On peut se rendre compte que les saisies répertoriées ont eu lieu dans les départements les plus fréquentés. Ce qui n'est pas anodin, étant donné le possible ras-le-bol du préfet

d'assister, tous les 2 mois en moyenne, à de gros événements rassemblant 1000 à 3000 personnes, lors de gros multisons, pour des occasions telles que la fête de la musique. Chaque week-end, on recense 1 à 3 teufs dans un rayon de 150 km autour de Paris, ce qui partage sensiblement le public aux quatre coins de la région. Et permet également de proposer diverses soirées orientées Hardcore, Psytrance, ou encore Techno et Acid.

Nous avons alors constaté que le nombre de participants à un événement est souvent en étroite relation avec le nombre de kW mis en tension, et du type de soirée proposée. Une plus grosse façade, avec de la déco, du mapping, ou encore avec des spectacles et des stands alternatifs, attirent bien évidemment plus de monde...

Nombre de participants



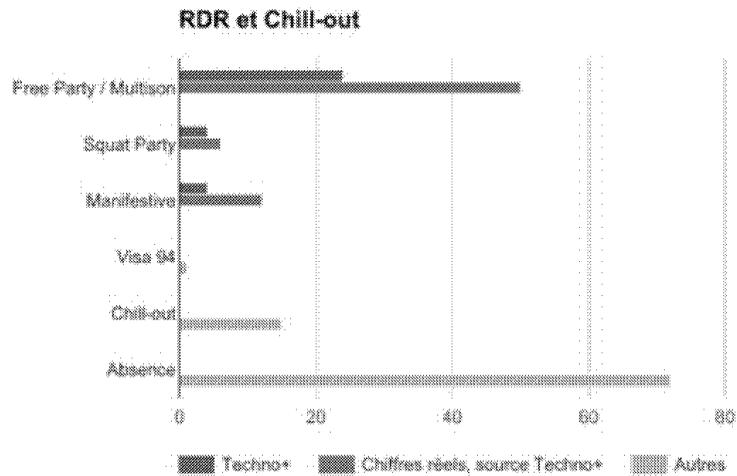
Pour les fous furieux de la courses aux kW, c'est surtout en multison que l'on retrouve les plus grosses façades. Les sound systems n'hésitent donc pas à s'allier, réunir beaucoup de monde en très peu de temps, et ainsi faire preuve de cohésion devant les autorités. On dénombre tout de même une dizaine d'événements allant de 30 à 60kW, réunissant près de 2000 personnes, qui sont souvent récurrentes, comme la quadrilogie des Mars ça tape ! Pour des événements à taille plus humaine, allant de 200 à 500 personnes, on se retrouve dans la moitié des cas devant des façades moyenne de 10 à 20kW (48,3%).

fête tranquillement dans son coin aujourd'hui... Dans 87,4% des cas, soit 106 fois sur 120, les forces de l'ordre sont présentes, que ce soit la Gendarmerie, la Police Nationale en zone proche urbaine, ou les CRS dans Paris ou ses banlieues proches. Dans 24,4% des cas, les forces de l'ordre sont simplement présentes, entrent en contact avec les organisateurs, mais n'empêchent pas le déroulement de la soirée et n'effectuent aucun contrôle auprès du public. Dans 1 cas sur 4 (23,5%), les forces de l'ordre imposent une coupure intégrale du son ! L'heure peut varier du début de soirée (00h) si elles souhaitent éviter le déroulement de la free, ou bien au petit matin vers (06h) après parfois avoir reçu des plaintes pendant la nuit. Parfois un accord à l'amiable est trouvé aux alentours des 12h/14h, qui est alors un horaire "correct" pour terminer une teuf.

Ces explications s'appliquent pour une free party d'une durée d'une nuit. Il y a souvent beaucoup plus de complications pour organiser un événement sur 48 heures, du vendredi soir au dimanche après-midi par exemple.

Dans 63,0% des cas, les forces de l'ordre mettent en place un dispositif de contrôles d'alcoolémie, stupéfiant, et parfois d'identité, à la sortie de la teuf, ou dans le village le plus proche. Ces contrôles se soldent souvent par de nombreux permis retirés, ou par des amendes pour "stationnement interdit ou

pratique. Pour en savoir d'avantage sur Techno+ rendez-vous sur leur site : technoplus.org



Cependant, beaucoup de petits événements (24,2%) s'organisent également entre amis autour de 5 petits kilos. En faisant moins de communication et s'évitant de, peut-être, futurs problèmes dus à des plaintes de voisinages, ou à un afflux important de piétons provenant de la gare la plus proche, par exemple... En effet l'Île-de-France est une région très dense en population et en habitation. De ce fait, il est difficile de trouver des endroits réellement reculés, pour faire péter 20kW sans déranger personne. Et les free sont parfois accessibles en transport, grâce au gigantesque réseau ferroviaire, accompagné d'une petite marche à pied...

Total de 68 interventions dans le domaine des free parties, sur 159 interventions générales (festivals, raves payantes, formations etc...)

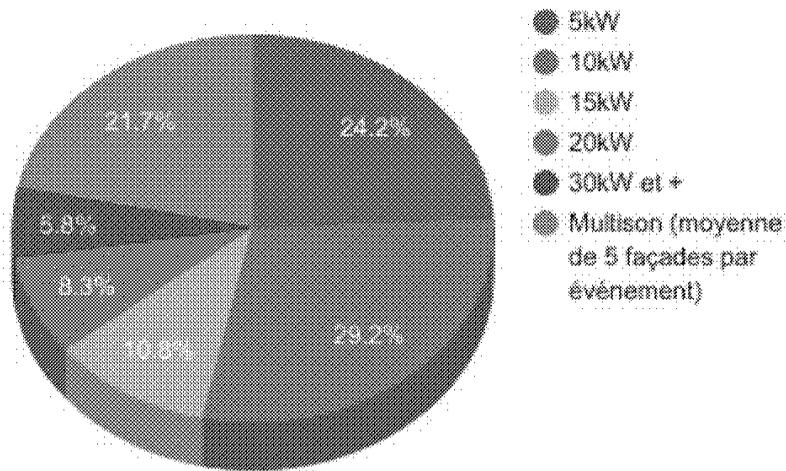
Répression et repères géographiques

On peut vite constater qu'il est difficile de faire la

14

11

Nombre de kiloWatts



Associations de Réduction Des Risques (RDR), prévention et chill-out

De temps en temps (12,5%), les sound systems se motivent eux-même à mettre en place un chill-out (espace de détente, parfois sonorisé avec des sets Ambient, Psy-Dub, Downtempo, etc...). Mais dans la

plupart des cas les organisateurs font une demande d'intervention à une association de RDR, en l'occurrence Techno+, qui agit sur le terrain depuis maintenant 20 ans ! Dans 26,7% des cas, une réponse positive est donnée, soit un total de 32 interventions en Île-de-France et dans les départements limitrophes. Une équipe de 5 bénévoles intervient alors, afin de tenir un stand de prévention et installer un chill-out confortable.

Nous avons demandé à Techno+ de nous faire parvenir leurs rapports annuels, afin de comparer leurs chiffres avec les nôtres et donner une analyse réaliste et cohérente. Ils ont donc réalisé 68 interventions dans le domaine des free parties en 4 ans, et notamment 19 en 2015. Par manque de moyen, à la fois financier et humain, la moitié des demandes d'interventions ne peut être réalisée. D'autres associations de ce type existent, telle que Visa 94, mais sont très peu sollicitées. Et de ce fait dans 60,0% des cas il n'y a ni stand de prévention, ni chill-out !

Par ailleurs, Techno+ organise également des Forma'Son le temps d'un week-end, pour sensibiliser les organisateurs de free parties sur les lois en vigueur, prendre conscience des risques qu'ils prennent, ou comment réagir et instaurer un dialogue avec les forces de l'ordre, à travers des études de cas fréquents et de mises en situation